



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES
AMBASSADE DE FRANCE EN ARABIE SAOUDITE

FICHE ARABIE SAOUDITE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Le Ministère de l'enseignement supérieur, créé en 1975, est chargé de contrôler, d'organiser et de coordonner les universités du Royaume afin de répondre à un cadre national d'études.

Liste des établissements d'enseignement supérieur :

- 20 établissements publics d'enseignement supérieur, dont quatre à vocation religieuse :

- Université Islamique à Médine (1961)
- Université Imam Mohamed ben Saoud à Riyad (1974)
- Université Oum Al Qura à La Mecque (1979)
- Université Taibah à Médine (2004)

Et 16 à vocation généraliste :

- Université du Roi Saoud à Riyad (1957)
- Université du Roi Fahd pour le Pétrole et les Minéraux à Dahrhan (1963)
- Université du Roi Abdel Aziz à Djeddah (1967)
- Université des filles à Riyad (1969)
- Université du Roi Khaled à Abha (1975)
- Université du Roi Faysal à Dammam et Hofuf (1975)
- Université de Qassim (2005)
- Université de Hail (2005)
- Université de Jizan (2005)
- Université du Roi Abdulaziz pour les sciences sanitaires (2005)
- Université de Taief (2005)
- Université d'Al Jouf (2006)
- Université de Tabouk (2006)
- Université de Najran (2006)
- Université de Baha (2007)
- Université des frontières du Nord (2007)

- 1 établissement dépendant de la Ligue des États arabes :

- Université Nayef pour les sciences de sécurité à Riyad (1978)

- 11 universités et 15 facultés privées :

- Université Effat (pour les filles) à Jeddah (1999)
- Université Al Yamamah à Riyad (2002)
- Université Prince Sultan à Riyad (2003)
- Université du Prince Fahd à Al Khobar (2003)
- Université Arabe Ouverte à Riyad (2003)
- Université du Roi Saoud pour les sciences de la santé (2005)
- Université de Taibah à Médine (2005)
- Université Al Faysal à Riyad (2007)
- Université du Prince Mohammed à Al Khobar (2008)
- Université du Roi Abdallah pour les sciences et technologies (KAUST) Djeddah (2009)
- Université Dar Al Uloom à Riyad (2009)

- Faculté Dar Hikmah (pour les filles) à Djeddah (1998)
- Faculté Prince Fahd pour le tourisme et l'administration à Abha (1998)
- Faculté des sciences à Baha (1998)
- Faculté Prince Fahd pour le tourisme et l'administration à Djeddah (2001)
- Faculté de Qassim à Brida (2001)
- Faculté de Gestion des affaires privées (CBA) à Djeddah (2001)
- Faculté Boutrigui pour les sciences médicales et techniques à Djeddah (2001)
- Faculté Ibn Sina pour les sciences médicales à Djeddah (2001)
- Faculté pour la médecine dentaire et pharmacie à Riyad (2001)
- Faculté du Prince Fahd à Tabouk (2003)
- Faculté Soleiman Faqih pour les sciences médicales à Djeddah (2003)
- Faculté du Prince Fahd à Tabouk (2003)
- Faculté du Prince Sultan pour le tourisme et le commerce à Djeddah (2005)
- Faculté Saad à Khobar (2005)
- Faculté Riada à Djeddah (2007)

Depuis l'accession au trône du Roi Abdallah en 2005, des efforts considérables ont été fournis pour réaménager l'éducation. Ainsi, en moins de 5 ans, l'Arabie est passée de 9 à 20 établissements publics d'enseignement supérieur.

La non-mixité demeure une règle strictement appliquée en Arabie saoudite. Toutefois, l'université du roi Abdallah pour les sciences et technologies (KAUST), ouverte en septembre 2009, est la première à accueillir des classes mixtes.

Le Ministère de l'enseignement supérieur vise à consolider les possibilités de recherche dans les universités publiques en créant un certain nombre de « centres de distinction de recherche ». Il existe à ce jour 7 centres de ce type qui se répartissent entre les universités Saoud, Abdelaziz, Fahd et Faysal.

Sur l'enseignement technique et professionnel : depuis 2007, l'organe général pour la formation technique et professionnelle a été réorganisé (TVTC). Il œuvre pour exécuter les objectifs stratégiques et ses missions à partir de divers programmes dont la formation technique et professionnelle publique (facultés techniques (garçons), hauts instituts de technologie (filles), instituts de formation professionnelle (garçons) et celle associée au secteur privé (instituts et centres privés, partenariats stratégiques...).

Les objectifs fixés par le Royaume dans les prochaines années sont la construction de 81 nouvelles universités de technologie (« *college of technology* »), 142 lycées professionnels, 4 centres de formation de formateurs (2 pour hommes et 2 pour femmes).

Nombre d'étudiants :

en 2008 : 250 000 bacheliers dont 130 000 intègrent l'université.

Budget général du Royaume en 2008 : 410 milliards SAR (82 milliards d'euros)

Budget consacré à l'éducation en 2008 : 105 milliards SAR (21 milliards d'euros) soit 20 % du budget.

Budget général du Royaume en 2009 : 475 milliards SAR (95 milliards d'euros)

Budget consacré à l'éducation en 2009 : 122 milliards SAR (25 milliards d'euros) soit 25 % du budget.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

1/ Disciplines

Le champ des disciplines enseignées aujourd'hui en Arabie saoudite est large : sciences humaines, sciences politiques, droit, économie, sciences de gestion, sciences de l'ingénieur, médecine, mathématiques, sciences physiques, théologie...

Les deux premières universités du pays en nombre d'étudiants (environ 70 000 étudiants chacune), l'université du Roi Saoud à Riyad et l'université du Roi Abdulaziz à Djeddah, réunissent à elles seules une soixantaine de facultés et d'instituts.

Le ministère de l'enseignement supérieur encourage néanmoins les universités publiques à s'adapter au marché du travail et à développer les champs d'étude suivants : médecine, sciences, ingénierie et sciences de l'information.

Certaines matières ne font encore l'objet que d'une moindre attention telles la formation en tourisme-hôtellerie ou sont simplement interdites comme l'art (exceptée l'architecture).

2/ Diplômes

Au niveau des diplômes, seuls la Licence et le Master sont présents dans l'offre de formation universitaire. Le diplôme de Doctorat demeure très rare et de qualité inégale. L'ouverture de l'université du roi Abdallah pour les sciences et technologies (KAUST), au nord de Djeddah, vise notamment à pallier cette carence en ne présentant des formations qu'en Master et Doctorat. Il s'agit d'une fondation dotée de plus de 10 milliards de dollars, ne dépendant pas du ministère de l'enseignement supérieur. L'objectif est de devenir une des 10 meilleures universités du monde, un équivalent du MIT dans le monde arabo-musulman.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

L'éducation constitue une des priorités de l'Arabie saoudite dans sa politique de réforme. Le royaume doit faire face à une population jeune et nombreuse et à un taux de chômage élevé.

L'Arabie consacre ¼ de ses dépenses (25 milliards d'euros en 2009) à l'éducation et à l'enseignement supérieur : les cours dispensés à l'université sont gratuits et les étudiants touchent des allocations mensuelles.

Le Royaume peine toutefois à augmenter qualitativement l'enseignement supérieur. Il faut souligner, d'une part, que le financement des bourses et allocations des étudiants ajouté aux grands projets d'infrastructures grèvent lourdement le budget.

Face à la carence de son système éducatif, l'Arabie saoudite compte aujourd'hui plus de 30 000 étudiants qui partent à l'étranger. Depuis le lancement du programme de bourses Abdallah (KASP) il y a 5 ans, des milliers d'étudiants (8 000 pour 2009-2010) partent chaque année pour les États-Unis (21 500 étudiants saoudiens au total), le Canada, l'Australie, la Grande-Bretagne, la France...

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

La relance de notre coopération universitaire avec l'Arabie consiste en la mise en œuvre de partenariats dans les domaines du droit (Paris 1, Paris 5 et Lyon 3), des sciences économiques et de gestion (Bordeaux 3, Paris 1, Grenoble School of Management, HEC) des sciences de l'ingénieur (École des Mines, Lille 1, Université de Versailles), du tourisme (Bordeaux 3, Nancy 2), de la médecine...

En matière de *recherche*, notre action vise à consolider les partenariats entre laboratoires français et saoudiens dans les secteurs de l'agronomie (INRA), de la chimie (ENSCP), des biotechnologies et des nanotechnologies (CEA, Génopôle), d'accompagner le projet Eurogolfe (Sciences Po) qui a pour objectif de mettre en contact doctorants, chercheurs et professeurs français et européens avec leurs homologues des pays du Conseil de Coopération des États arabes du Golfe, par le biais d'échanges d'étudiants, de partenariats entre universités et l'organisation de conférences.

Enfin, dans les domaines de l'*archéologie* et de l'*épigraphie*, la France occupe une place de choix. Depuis une dizaine d'années, 3 missions de chercheurs se rendent régulièrement en Arabie saoudite (Mada'in Saleh, Kilwa, Najran) afin de poursuivre des fouilles et mener des prospections. Il existe également une étroite collaboration avec la Commission Supérieure du Tourisme, notamment en *muséographie*.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

b) d'autres pays, notamment européens

Par ordre décroissant, les pays européens accueillant des étudiants boursiers saoudiens (programme de bourses du Roi Abdallah) : Grande-Bretagne (2 500), France (500), Pays-Bas (240), Allemagne (130), Irlande (60).

L'Espagne a signé récemment de nombreux partenariats et s'apprête à recevoir des étudiants en 2009-2010. La Suisse va bientôt rentrer dans le programme de bourses du Roi Abdallah (KASP).

L'Inde, l'Égypte et la Malaisie attirent aujourd'hui de plus en plus d'étudiants saoudiens grâce à plusieurs aspects : un enseignement en langue anglaise, un environnement islamique...

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-saoudienne

Dans un pays principalement tourné vers les États-Unis et le monde anglo-saxon, nos formations supérieures manquent encore de visibilité.

Ce poste s'emploie donc à :

- promouvoir l'espace *CampusFrance* de Riyad (recrutement d'une CRSP en février 2009) par le biais d'une meilleure communication ;
- réaliser des actions d'information auprès du public universitaire saoudien (prochain événement : le Salon International de l'Enseignement Supérieur qui se tiendra à Riyad en janvier 2010), mais aussi auprès des entreprises locales dans le cadre du plan de « saoudisation » des emplois ;
- poursuivre la mise en place des 51 accords de coopération signés en 2008, suite à la visite du Président de la République Sarkozy en janvier, dans le domaine de l'enseignement supérieur ;
- développer le projet bilatéral de formation d'un contingent annuel, dans la limite de la capacité d'accueil des CHU, de médecins saoudiens titulaires de bourses de leur gouvernement ;
- envisager à moyen terme des codiplômations, des certifications conjointes, thèses en co-tutelle.

VI- Contacts utiles

Ambassade de France à Riyad, Service de Coopération et d'Action Culturelle :

- Daniel OLLIVIER, Conseiller de coopération et d'action culturelle, daniel.ollivier@diplomatie.gouv.fr
- Pierre VINCENT, Attaché de coopération, pierre.vincent@diplomatie.gouv.fr
- Gilles LEJEUNE, Attaché de coopération pour le français, gilles.lejeune@diplomatie.gouv.fr
- Alain MARQUER, Attaché de coopération (SCAC Djeddah), alain.marquer@diplomatie.gouv.fr
- Christian COUTURAUD, Secrétaire Général, christian.couturaud@diplomatie.gouv.fr
- Amélie MAMIER, Responsable CampusFrance, amelie.mamier@diplomatie.gouv.fr

Mise à jour : 12.10.09